



Conseillers en exercice	45
Présents	33
Nombre de pouvoirs	10
Votants	43



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 045

Attribution de la subvention 2023 à l'association Clé de Contacts

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 17H00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Vallière, au nombre de 34, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 6 avril 2023.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

ANTON Gisèle ; MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane ; COLLET-DUFAYS Céline (*Arrivée à 19H17 au point 19*) ; ROUGIER Bernard ; DUGAUD Isabelle ; MALHOMME Elodie (*Départ à 19H15 au point 18*) ; DEBAENST Catherine ; DANIEL Pascal ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; CHABANT Evelyne ; PERRIERE Vincent ; LEGROS Pierrette (*Départ à 19H00 au point 16*) ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; DEPEIGE Monique ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie et TOURNIER Jacques.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

HAGENBACH Nadine à CHABANT Evelyne ; COLLET-DUFAYS Céline à ROUGIER Bernard (*fin du pouvoir à 19H17 au point 19*) ; HAYEZ Marie-Françoise à MOINE Michel ; BOUQUET Benjamin à DUCOURTIOUX Stéphane ; BAUCULAT Annick à AUMENIER Gérard ; DURAND Serge à BERTIN Valérie ; LABOURIER Dominique à DUGAUD Isabelle ; ESTERELLAS Philippe à NICOUX Renée ; COLLIN Philippe à MERIGOT Pascal ; LEGROS Pierrette à PRIOURET Denis (*Début du pouvoir à 19H00 au point 16*) ; MALHOMME Elodie à LHERITIER Laurent (*Début du pouvoir à 19H15 au point 18*)

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

ROGER Thierry ; LEGER Jean-Luc

Par délibération n°2021/015 du 18 mars 2021, le Conseil communautaire a autorisé la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association Clé de Contacts.

Cette convention prévoit, selon la règle de l'annualité budgétaire, que le montant exact de la subvention attribuée soit voté chaque année par le Conseil communautaire, par la signature d'un avenant annuel, et selon le calcul suivant :

(Subvention Creuse Grand Sud + bonus CTG versé par la CAF) = 100 000 €

Le montant de l'attribution 2022 a été revu à la hausse du fait :

- De l'évolution du service en 2021, Clé de Contacts ayant étendu son activité de Relais Assistantes Maternelles à l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes et intégré l'activité du RAM Mille-câlins sous la forme d'un Relais Petite Enfance,
- De la fin de la mise à disposition à titre gratuit d'un agent de ménage 3h par semaine hors vacances scolaires par la Communauté de Communes pour l'ALSH d'Aubusson et que cette mise à disposition s'est arrêtée en juin 2021,

Les comptes définitifs 2021 de l'association Clé de contacts sont disponibles [ici](#) ; ceux de 2022 ne sont pas encore disponibles.

Il est à noter qu'en 2022, la Communauté a également bénéficié de 13 705 € de loyer de Clé de contacts, mais a contribué par des travaux et la prise en charge de certaines charges à hauteur de 22 440,32 €. Il s'agit d'un apport en nature.

Considérant que le montant des « bonus CTG » versés par la CAF au titre de l'année 2023 ne seront pas connus avant la fin du 1er semestre, voire en fin d'année, et après avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **FIXE le montant de la subvention à Clé de Contacts en référence au montant des « bonus CTG » versés par la CAF, soit pour 2023 : 69 000 €, suivant l'avenant joint en annexe.**
- **AUTORISE madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

CONTRE : 0

POUR : 43

ABSTENTION : 0

Adopté à l'unanimité des votants

Ainsi fait et délibéré le 13 avril 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIÉE le

25 AVR. 2023

Valérie BERTIN,
Présidente

